

16/07/2026 – Communiqué IBSA – Décrochage scolaire à Bruxelles

DÉCROCHAGE SCOLAIRE : BRUXELLES COMPARABLE AUX AUTRES GRANDES VILLES BELGES

Mesurer le décrochage scolaire est un enjeu majeur en Région Bruxelloise. Le Focus de l'IBSA n°84, rédigé par l'IBSA et le Service École et Vie Étudiante de perspective.brussels, dresse un état des lieux des principaux indicateurs disponibles. Il met en évidence les possibilités, mais aussi les limites actuelles de la mesure du décrochage scolaire et compare la situation bruxelloise à celle d'autres grands pôles urbains du pays.

En quelques chiffres...

En 2024-2025, un enfant bruxellois sur quatre fréquentant l'enseignement secondaire est en situation d'absentéisme problématique, c'est-à-dire qu'il a dépassé le seuil de neuf demi-jours d'absence injustifiée.

Par ailleurs, un jeune bruxellois (18-24 ans) sur cinq est sorti de l'enseignement secondaire sans certificat, se trouvant ainsi en situation d'abandon scolaire précoce.

Le décrochage scolaire dans le pôle urbain bruxellois comparable aux principales agglomérations du pays

Le Focus compare les principaux pôles urbains du pays à savoir Bruxelles, Anvers, Gand, Charleroi et Liège. Pour Bruxelles, le pôle urbain comprend également plusieurs communes du Brabant flamand et du Brabant wallon.

Les niveaux d'absentéisme problématique et d'abandon scolaire précoce dans le pôle urbain bruxellois sont comparables à ceux des autres grands pôles urbains belges. Cependant, au sein de ce pôle, la situation est plus défavorable dans la Région bruxelloise elle-même que dans sa périphérie. Ces résultats confirment que le décrochage scolaire constitue avant tout une problématique urbaine. Concrètement, 26 % des enfants bruxellois du secondaire ont au moins 9 demi-jours d'absence injustifiée et 18 % des jeunes bruxellois sortent sans certificat.

Disparités entre les communes bruxelloises

Au sein de la Région bruxelloise, les niveaux d'absentéisme problématique et d'abandon scolaire précoce varient selon les communes. Ils sont globalement plus élevés dans les communes du nord et de l'ouest que dans celles du sud et de l'est. Selon les communes, la proportion d'enfants concernés peut varier du simple au triple.

À l'heure actuelle, il n'est pas possible de mesurer le décrochage scolaire dans toutes ses dimensions.

Le Focus s'appuie sur les données administratives des Communautés néerlandophone et francophone afin d'analyser l'absentéisme problématique et l'abandon scolaire précoce. En revanche, le nombre exact

d'enfants en décrochage scolaire absolu, c'est-à-dire qui ne sont inscrits dans aucune forme d'enseignement, reste aujourd'hui mal connu.

En savoir plus ?

Le Focus de l'IBSA fait le point en quelques pages sur une thématique de travail de l'Institut. Les grands thèmes et enjeux de l'actualité socio-économique de la Région de Bruxelles-Capitale y sont traités au moyen de textes courts illustrés de graphiques, de tableaux et/ou de cartes.

Pour plus d'information, lisez le [Focus de l'IBSA n°84 « Comment mesurer le décrochage scolaire en Région bruxelloise ? »](#).

Contact

Cécile DEVOS, attachée communication

cdevos@perspective.brussels

+32 2 435 42 42

